

Municipalité de Rémigny

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Rémigny, tenue à la salle du conseil municipal, située au 785, rue Principale, à Rémigny **LE LUNDI 13 JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ (2025)** à dix-neuf heures trente 19 h 30.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Filteau
Monsieur Marc Landry
Monsieur Yves Rainville
Madame Nicole Lefebvre
Madame Cindy Coderre

EST ABSENTE :

Madame Samantha Dufresne

Tous conseillers, conseillères formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Cathy Bruneau, la séance est ouverte à 19 h 30.

Sont également présents : Madame Stéphanie Talbot, directrice générale par intérim, Madame Alexandra Gagnon-Picard, chargée de projet, Monsieur Yvon Bruneau, remplaçant aux travaux publics et Madame Germaine Champoux, adjointe à la direction.

001-01-2025

1. Adoption de l'ordre du jour

La mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 5.4 Ferme des Praz – Projet de kiosque fermier
- 12.1 Recyclage – modification du tri
- 12.2 Demande de rencontre avec la préfète, Mme Claire Bolduc

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

2. Adoption de procès-verbaux de décembre 2024

002-01-2025

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024

Le procès-verbal cité en titre a été transmis électroniquement à tous les membres du conseil, une dispense de lecture est donc demandée;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Rainville;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 soit adopté avec l'ajout du libellé « selon l'IPC de statistique Canada pour le mois de juillet 2024 » à la résolution des 238-12-2024 concernant les augmentations salariales 2025, tout comme s'il avait été lu.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

003-01-2025

2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 séance 1

Le procès-verbal cité en titre a été transmis électroniquement à tous les membres du conseil, une dispense de lecture est donc demandée;

IL EST PROPOSÉ par Madame Cathy Bruneau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 1 du 17 décembre 2024 soit adopté tel que présenté, tout comme s'il avait été lu.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

004-01-2025

2.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 séance 2

Le procès-verbal cité en titre a été transmis électroniquement à tous les membres du conseil, une dispense de lecture est donc demandée;

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 2 du 17 décembre 2024 soit adopté tel que présenté, tout comme s'il avait été lu.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

005-01-2025

2.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 séance 3

Le procès-verbal cité en titre a été transmis électroniquement à tous les membres du conseil, une dispense de lecture est donc demandée;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Filteau;


ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 3 du 17 décembre 2024 soit adopté tel que présenté, tout comme s'il avait été lu.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

006-01-2025

3. Adoption des comptes du mois de décembre 2024

Municipalité de Rémigny 785, rue Principale Rémigny, Québec, JoZ 3Ho Téléphone 819-761-2421		
DÉPENSES DU MOIS - DÉCEMBRE 2024		
DAS - fédérale de NOVEMBRE 2024	2 381.81 \$	
DAS - provinciale de NOVEMBRE 2024	5 388.50 \$	7 770.31 \$

SALAIRES DES EMPLOYÉS	31 019.49 \$	<u>31 019.49 \$</u>
DÉBOURSÉS PAYÉS PAR CARTES DE CRÉDIT		
Visa - Stéphanie Talbot # 4530 92** **** 4012 (NOV. 2024)		
Amazone - Caméra et haut-parleur, DG	73.63 \$	
Quincaillerie Ville-Marie - pompe puissard submersible	258.68 \$	
Poste- Canada - info rôle d'évaluation	35.19 \$	
Cloudli - téléphone administration	146.76 \$	
Fondation soignés chez vous - don décès Germain Champoux	60.00 \$	
Wajax - biomasse - acc. Pour réducteur de vitesse	1 230.97 \$	
Amazone - lumières de sentiers	708.11 \$	
Amazone- lumières de sentiers	93.09 \$	
		2 606.43 \$
Visa - Stéphanie Talbot # 4530 92** **** 4017 (NOV. 2024)		
Frais solution libre affaire	17.00 \$	
Frais cartes affaires supplémentaires	3.50 \$	20.50 \$
Visa - Olivier Pelletier # 4530 92** **** 0013 (nov. 2024)		
Omega - pièce biomasse	171.36 \$	
Acklands grainger inc - biomasse, sonde thermocouple	247.97 \$	
Peavey mart - biomasse, offset links #50	11.28 \$	
Dolorama - fourniture garage - baton bois	5.46 \$	
Canadian tire - bureau poste - peinture pour grillage	124.11 \$	
Canadian tire - décoration Noël (rues) - ampoules	28.69 \$	<u>588.87 \$</u>
		-
Total cartes de crédit		<u>3 215.80 \$</u>
		-
DÉBOURSÉS PAYÉS À L'AVANCE PAR PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES		
Hydro-Québec - Complexe municipal	1 313.78 \$	
Hydro-Québec - Marina	34.00 \$	
Hydro-Québec - centre récréatif	1 058.66 \$	
Hydro-Québec - Éclairage public	297.76 \$	2 704.20 \$
Bell - mobilité cellulaire inspecteur (décembre)	48.32 \$	48.32 \$
Xérox- location photocopieur - septembre 2024	202.41 \$	

Xérox- photocopies	0.00 \$	202.41 \$
Télébec -	313.10 \$	313.10 \$
		-
Total des prélèvements automatiques		<u>3 268.03 \$</u>
		-
DÉBOURSÉS PAYÉS À L'AVANCE PAR CHÈQUE		
		-
FDA- Transport Inc - contrat déneigement	25 089.89 \$	
Mikael Belley - remb. Kilométrage t repas, formation	266.84 \$	
Stéphanie Talbot - petite caisse	159.25 \$	
PG Solutions - Contrat du 01 janv. Au 31 déc. 2025	8 429.97 \$	
Total des déboursés payés à l'avance par chèque		<u>33 945.95 \$</u>
GRAND TOTAL		<u>79 219.58 \$</u>

Je, soussignée, Stéphanie Talbot, directrice générale par intérim de la municipalité de Rémigny, certifie sous mon serment d'office que la municipalité dispose des crédits suivants pour pourvoir à cette dépense.

Directrice générale par intérim

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

- **D'APPROUVER** les déboursés déjà payés du mois de décembre 2024 au montant de soixante-dix-neuf mille deux cent dix-neuf dollars et cinquante-huit cents (79 219.58 \$) tels que présentés;
- **D'APPROUVER** les déboursés à payer du mois de décembre 2024 au montant de neuf mille quatre cent cinquante-huit dollars et quatre-vingt-six cents (9 458.86 \$) tels que présentés pour un total global de quatre-vingt-huit mille six cent soixante-dix-huit dollars et quarante-quatre cents (88 678.44 \$).

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

4. Période de questions de l'assistance;

Une citoyenne s'exprime à propos du calendrier de l'avent mis en place par la municipalité durant le mois de décembre et mentionne un intérêt pour que l'activité soit répétée annuellement.

5. Rapport de l'agente de développement

L'Agente de développement présente son rapport mensuel sur les travaux effectués et en cours.

007-01-2025

5.1. Dépôt projet FRR promotion et reconnaissance des bénévoles

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance des objectifs et critères du programme;

CONSIDÉRANT que la municipalité a prévu utiliser ce fond pour la promotion de la fête frayante de Rémigny via son comité de développement économique responsable de l'organisation annuelle de cet événement;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire également organiser un événement pour remercier tous ses bénévoles qui participent à la vitalité de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Rainville;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la chargée de projet, Madame Alexandra Gagnon-Picard à déposer une demande pour et au nom de la municipalité au Fonds région ruralité (FRR) volet promotion et reconnaissance des bénévoles, pour la promotion de la fête frayante de Rémigny et un événement reconnaissance des bénévoles dans la municipalité.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

5.2. Dépôt projet FRR municipalités et organismes

Compte tenu des critères de dépôt et du délai de présentation des demandes, la municipalité ne déposera pas de demande dans ce fonds.

5.3. Dépôt projet FRR projet spéciaux

Compte tenu des critères de dépôt et du délai de présentation des demandes, la municipalité ne déposera pas de demande dans ce fonds.

008-01-2025

5.4. Ferme des Praz – Projet de kiosque fermier

CONSIDÉRANT la présentation d'un projet de kiosque fermier des propriétaires de la Ferme des Praz de Rémigny;

CONSIDÉRANT que pour réaliser le projet les propriétaires auront besoin de l'aide de la municipalité pour les éléments suivants :

- Demandes de permis à la municipalité et à la CPTAQ;
- Demande de financement auprès de la MRC (FRR volet 4) et de la SDT (fonds Séduction Tourisme) ou autres;
- Publication de la campagne de sociofinancement;

IL EST PROPOSÉ par Madame Cindy Coderre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la chargée de projet de la municipalité, Madame Alexandra Gagnon-Picard, à accompagner les propriétaires dans leurs démarches pour la réalisation de leur projet de kiosque fermier et leur fournir toute information pertinente disponible.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

6. Rapport des travaux publics et services incendie:

6.1. Rapport de l'inspecteur remplaçant

L'inspecteur remplaçant fait état des travaux qui ont été réalisés et ceux qui seront à faire au cours des prochaines semaines.

009-01-2025

6.2. Schéma de couverture de risque – Résolution démarches

CONSIDÉRANT les travaux de révision du schéma de couverture de risque régional en cours;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Rémigny doit pour se conformer aux exigences du schéma, établir une entente unilatérale ou bilatérale avec la Régie intermunicipale en sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT);

CONSIDÉRANT que les démarches d'établissement de l'entente sont en cours et que la municipalité ne veut pas retarder l'adoption du schéma régional;

CONSIDÉRANT que pour arriver à la conclusion de l'entente plusieurs rencontres sont à prévoir avec le service incendie et les responsables de la RISIT;

IL EST PROPOSÉ par Madame Cathy Bruneau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'INFORMER la MRC de Témiscamingue et le ministère de la sécurité publique que les démarches d'établissement d'une entente avec la RISIT sont en cours et seront terminées au maximum en date du 1^{er} avril 2025.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

7. Correspondance :

Informations

- 7.1. Nouvelle répartition des cotisations au Rift**
- 7.2. Rapport annuel émission des permis**
- 7.3. Transfert du service SUMI de la MRC à la RISIT**
- 7.4. Retard de paiement loyer**
- 7.5. Calendrier des formations 2025 (FQM, ADMQ, COMBEQ)**
- 7.6. Audit indépendant 2024 – 13 février 2025**

Décisions

7.7. Ouverture des 3 volet FRR de la MRCT

Traité au point 5.1, 5.2 et 5.3.

7.8. Proposition loyer poste Canada

La direction informe le conseil de la réception d'une proposition du maître de poste de Poste Canada concernant le coût de location du local du bureau de poste. Le conseil désirant des informations supplémentaires, le sujet est reporté à la prochaine séance.

010-01-2025

7.9. Demande de soutien – Leg de nos aïeux

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation Leg de nos aïeux de Rémigny (ci-après nommé la Fondation) pour une aide financière de 5 000 \$ ainsi qu'un emplacement d'entreposage exclusif pour des maquettes, banc de scie, pelle mécanique et autres artéfacts;

CONSIDÉRANT que lors de la réalisation du budget, le conseil s'est penché sur la demande et a inscrit au budget un montant de 500 \$ en aide financière pour la Fondation;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne dispose pas d'un local accessible et suffisamment grand et accessible pour accueillir les artéfacts mentionnés;

CONSIDÉRANT que le conseil ne désire pas faire de don récurrent à la Fondation et souhaite que les citoyens qui se sentent concernés par la cause puissent contribuer librement et individuellement à la cause sans obligation de la municipalité directement sur leur nouveau site;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Filteau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'INFORMER la Fondation que le conseil contribuera financièrement à la Fondation à la hauteur de 500 \$ pour l'année 2025 ;

D'INFORMER la fondation qu'aucun emplacement n'est disponible pour loger leurs artéfacts mais que si la Fondation achète un conteneur pour entreposer le matériel, un emplacement pour le disposer pourra être mis à leur disposition sur le terrain de l'écocentre local.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

8. Rapport de l'administration;

011-01-2025

8.1. Avis de motion – Règlement 109 relatif à la garde de poule

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Monsieur Yves Rainville qu'un règlement relatif à la garde de poule et volailles est en préparation et sera adopté à une séance ultérieure. Le règlement est présenté et déposé au conseil. Toute personne intéressée peut obtenir une copie du projet de règlement au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

012-01-2025

8.2. Vente pour taxes 2025

CONSIDÉRANT que la liste des personnes endettées envers la municipalité a été déposée au conseil à la séance ordinaire du 10 décembre 2024 et qu'elle comportait deux propriétés potentiellement susceptibles d'être inscrites aux ventes pour taxes 2025;

CONSIDÉRANT que l'une des propriétés est un camp de chasse et que pour l'envoyer en vente, une désignation cadastrale doit être réalisée et que le montant de cette désignation surpasse de beaucoup le montant de taxes dû;

CONSIDÉRANT que le deuxième dossier de propriété a été réglé par le propriétaire quelques jours après la réunion de décembre;

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'INFORMER la MRC de Témiscamingue que la municipalité de Rémigny ne procédera à aucune inscription aux ventes pour taxes 2025.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

013-01-2025

8.3. Contribution Transport adapté du Témiscamingue

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Filteau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de Rémigny autorise, à même le Fonds d'administration générale, le versement d'une subvention au Transport adapté et collectif du Témiscamingue au montant de 1 485 \$ pour la période d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025;

QUE le conseil accepte de verser sa quote-part à la municipalité mandataire (MRCT) au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de TACT, et qu'il subventionne le service.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

014-01-2025

8.4. Rapport d'inspection des installations électriques FQM

CONSIDÉRANT que la FQM est venue inspecter les installations électriques de divers bâtiments municipaux le 12 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que l'inspection a révélé certains changements importants à effectuer pour améliorer la sécurité avant le 12 mars 2025;

CONSIDÉRANT que les changements indiqués sont des remplacements de boîte électrique Stab-Lok qui incluent des disjoncteurs connus pour ne pas se déclencher en cas de besoin, ce qui représente des risques d'incendie;

CONSIDÉRANT que six panneaux électriques sont visés par le rapport aux endroits suivants :

- 1 panneau à la biomasse;
- 2 panneaux au centre récréatif (1 entretien/ 1 changement);
- 3 panneaux au Complexe municipal (2 au sous-sol, 1 logement);

CONSIDÉRANT que pour effectuer les travaux la municipalité aura besoin de soumissions;

IL EST PROPOSÉ par Madame Cindy Coderre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'inspecteur remplaçant à contacter des entrepreneurs en électricité pour faire évaluer le coût des travaux et obtenir des soumissions qui seront présentées au conseil pour décision.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

015-01-20258

8.5. Régularisation du dossier de propriété 2696-15-2295

CONSIDÉRANT que lors du transfert de propriété du matricule 2696-15-2295, une anomalie datant des années 1970-1980 a été constatée au dossier de propriété;

CONSIDÉRANT que ce dossier a déjà été présenté aux ventes pour taxes et qu'une partie du matricule a été attribuée à un autre créancier et que cette situation n'a jamais été régularisée;

CONSIDÉRANT la demande introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale présentée par les nouveaux propriétaires, M. Martin Lajeunesse et Mme Charlena Jean;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a aucun intérêt à conserver le titre de propriété et aucun inconvénient à acquiescer à la demande visant à récupérer la totalité du titre de propriété;

CONSIDÉRANT que la notaire responsable du traitement du dossier, recommande la signature d'une déclaration sous serment de la part de la municipalité agissant comme voisin de la propriété et confirmant qu'à la connaissance de la municipalité, personne ne conteste le droit de propriété des acheteurs;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Filteau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER de signer la déclaration sous serment transmise à la municipalité pour la régularisation du dossier de propriété 2696-15-2295;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer les documents relatifs à cette régularisation.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

9. Dossiers des élus

Monsieur Yves Rainville informe le conseil qu'il attend l'ouverture de nouveau programme de subvention pour poursuivre les démarches d'installation d'une borne de recharge électrique.

10. Suivi des réunions précédentes

Aucun sujet.

11. Rapport de la mairesse concernant les rencontres de la MRC;

La mairesse informe le conseil qu'aucune réunion n'a eu lieu à la MRC depuis la dernière séance.

12. Varia :

12.1. Recyclage – modification du tri

La directrice informe le conseil de la réception des nouvelles règles de tri simplifiées pour la gestion du recyclage. Les nouvelles règles seront publiées sur le site internet de la municipalité, dans le journal local ainsi que sur la page Facebook.

016-01-2025

12.2. Demande de rencontre avec la préfète, Mme Claire Bolduc

CONSIDÉRANT que le nouveau rôle d'évaluation a suscité beaucoup de réactions négatives au sein de la population;

CONSIDÉRANT que des rencontres individuelles ont été planifiées avec la responsable de l'évaluation de la MRCT;

CONSIDÉRANT les nombreuses demandes reçues par la municipalité pour que celle-ci baisse son taux de taxation annuelle;

CONSIDÉRANT que beaucoup de gens n'ont pas de connaissances approfondies en cette matière et se retrouvent démunis devant cette situation;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire que la MRC prenne position en la matière afin d'éviter la spéculation pour toute la région et également réduire le fardeau fiscal des citoyens

CONSIDÉRANT la formation d'un comité municipal pour discuter de la question avec la préfète;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Rainville et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE DEMANDER une rencontre avec la préfète, Mme Claire Bolduc, afin de discuter des augmentations insensées relatives à l'évaluation foncière et au nouveau dépôt de rôle.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

13. Période de questions;

Aucune question.

017-01-2025

14. Levée de la séance

Ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, il est proposé par Madame Cindy Coderre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de lever la séance, il est 21 h 13.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

Je, Cathy Bruneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.